

# Réaménagement de la zone commerciale Sud *La Vigie*

Travaux du giratoire de la M35  
Aménagement de carrefours à feux





**L** Eurométropole de Strasbourg a engagé les travaux de la zone commerciale Sud - La vigie en mai 2024. Ces travaux visent à accompagner le développement de ce secteur en adaptant les aménagements aux besoins des habitants des communes voisines et aux usagers de la zone commerciale.

Le réaménagement de la zone commerciale permettra :

- de fluidifier la circulation
- d'améliorer les liaisons piétonnes, cyclistes et en transports en commun
- de faciliter l'accès à la gare d'Illkirch-Graffenstaden

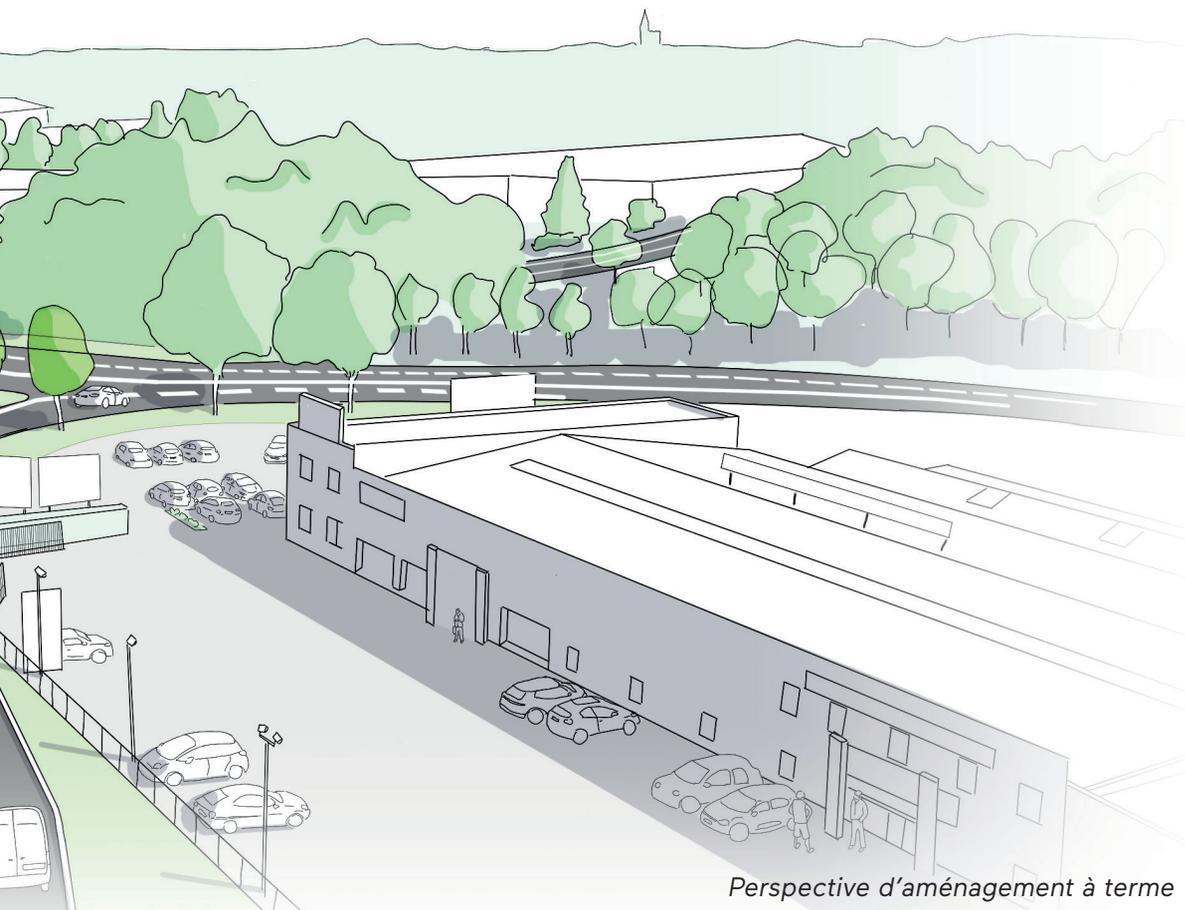
Ce réaménagement consistera notamment à transformer les ronds point de la M35 et de « la Vigie » en carrefours à feux et à élargir certaines voiries.

**Déplacement des réseaux souterrains**  
**MAI 2024**  
Démarrage  
des travaux

**Aménagements**

**2024**

**202**



Perspective d'aménagement à terme

Le chantier a démarré en mai 2024 avec d'importants travaux de déplacement des réseaux souterrains qui se sont poursuivis jusque début 2025.

Les premiers aménagements de voirie, notamment sur la rue du 23 Novembre, ont été réalisés au cours du premier trimestre 2025 et se poursuivront jusque fin 2025. Une phase de plantation début 2026 viendra clôturer les travaux.

À partir de mi-mai 2025, les travaux consisteront en l'aménagement de la voirie définitive aux abords du giratoire de la M35, avec notamment la création des deux carrefours à feux et la construction d'un nouvel ouvrage d'art permettant le passage de la voie verte sous la M222 (rue de Lingolsheim).

**Pour mener ces travaux, le plan de circulation sera modifié à partir de mi-mai selon trois grandes phases.**

Travaux de voirie

Plantations

2025

2026



## Légende

- ▲ Circulation Véhicules
- ◀▶ Circulation piétons cyclistes
- Route barrée
- Emprise chantier



PHASE

# 1

## Travaux M222 : du 19/05 au 02/06/2025

- Travaux de démolition et de reconstruction de l'ouvrage d'art permettant le passage de la voie verte sous la M222

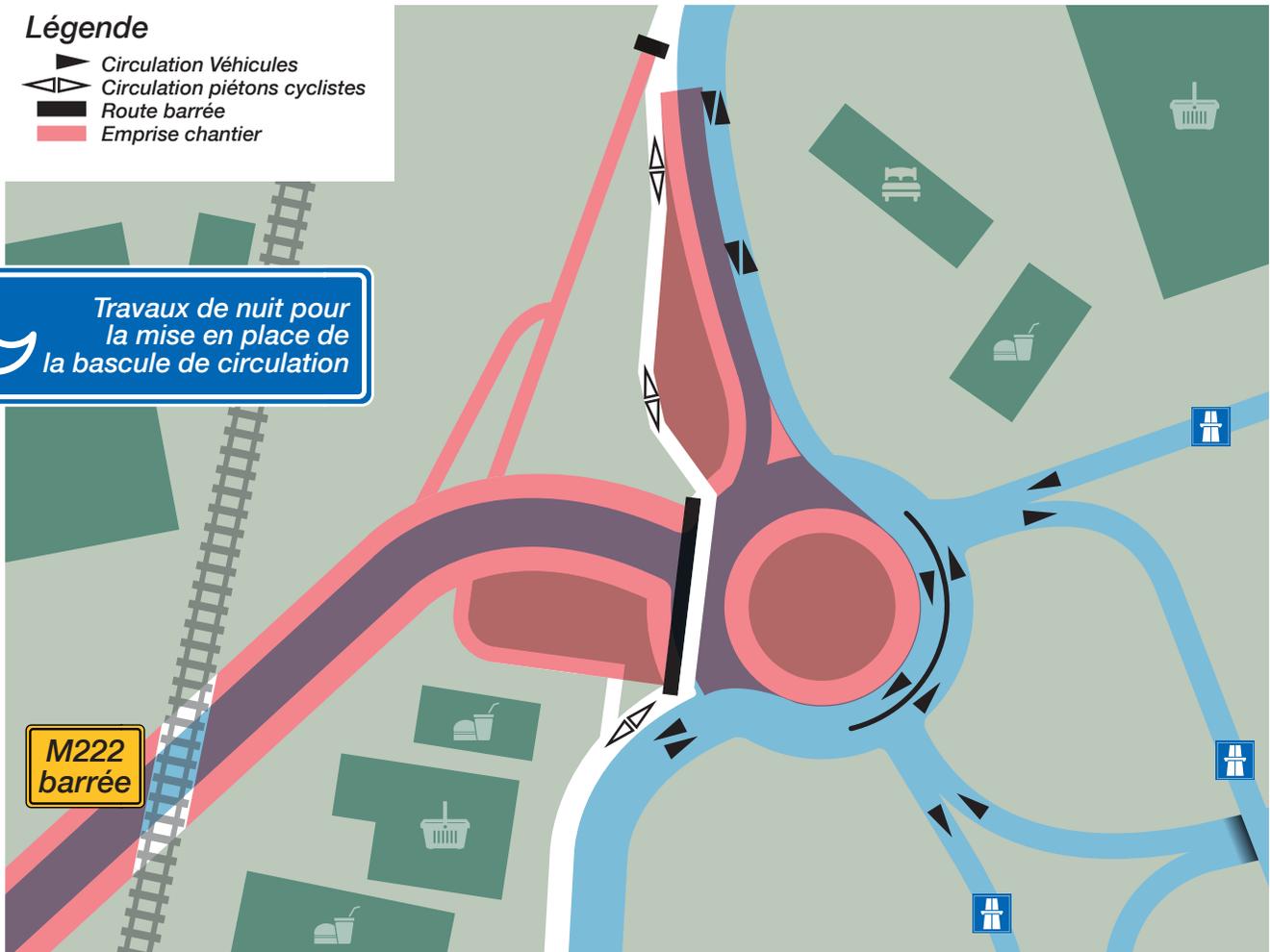
Déviation

- Circulation déviée par Ostwald et Lingolsheim

## Légende

- ▲ Circulation Véhicules
- ◄▲ Circulation piétons cyclistes
- Route barrée
- Emprise chantier

Travaux de nuit pour  
la mise en place de  
la bascule de circulation



PHASE

# 2

## Travaux Giratoire Ouest: du 03/06 au 14/07/2025

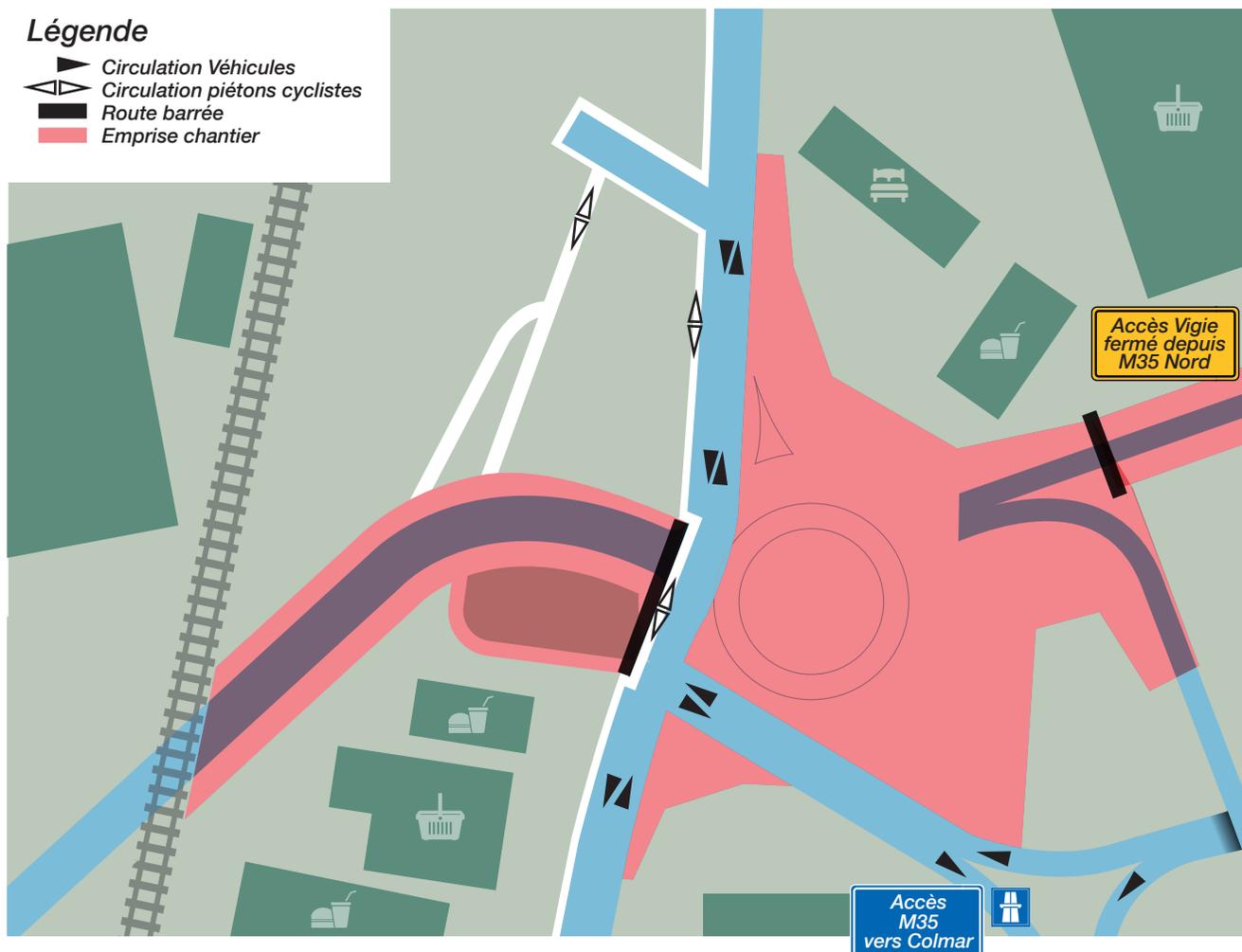
- Finalisation des travaux de réseaux dans la partie ouest du giratoire
- Réalisation de la voirie définitive côté ouest du giratoire
- Poursuite des travaux de démolition et reconstruction de l'ouvrage d'art
- Reprise de la couche de roulement sur la M222 côté ouest

### Déviation

- **Fermeture M222**  
Maintien de la déviation par Ostwald et Lingolsheim
- Pour rejoindre la M35 Nord vers Strasbourg,  
déviation par rue du fort et M83
- Pour rejoindre la M35 Sud vers Colmar  
emprunter la Rocade Sud

## Légende

- ▲ Circulation Véhicules
- ◄► Circulation piétons cyclistes
- Route barrée
- Emprise chantier



# PHASE 3

## Travaux giratoire Est : du 15/07 au 31/08/2025

- Réalisation de la voirie définitive côté est du giratoire
- Finalisation des travaux de reconstruction de l'ouvrage d'art

### Déviations

- **Fermeture M222 : Maintien de la déviation par Ostwald et Lingolsheim**
- **Accès vigie depuis la M35 en provenance de Strasbourg par la M83 et la rue du Fort**
- **Pour rejoindre la M35 Nord vers Strasbourg, déviation par rue du fort et M83**
- **Pour rejoindre la M35 Sud vers Colmar, emprunter la Rocade Sud**
- **Pour rejoindre la M83 vers Fegersheim, déviation par la rue du Fort**



# PHASE 4

## À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025 : Mise en service des carrefours à feux

- Démarrage des travaux du futur pôle d'échange multimodal de Graffenstaden
- Mise en service des carrefours à feux et circulation dans la configuration semi-définitive
- Poursuite des travaux dans la zone commerciale, avec des impacts réduits sur la circulation





Iligneàsuivre



## Contact

AmenagementsStructurantsEtHydrauliques-GrandsProjets@strasbourg.eu

